

ATTESTATION RELATIVE AUX PROBLEMES DE RESEAUX MOBILE ET NUMERIQUE SUR LE SECTEUR DE GLENAC.

Je soussigné, Jean Yves DRÉAN, Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et de la Transition énergétique, certifie que les particuliers et professionnels résidant ou exerçant leur activité sur le secteur de Glénac sont malencontreusement privés d'accès au réseau téléphonique et de connexion internet depuis le jeudi 6 juillet 2023, pour cause de vol de câbles sur un linéaire encore imprécis à ce jour.

L'opérateur FREE ainsi que la société ORANGE font tout ce qui est en leur pouvoir pour résoudre cet incident technique, le plus rapidement possible.

Dans l'attente, les usagers concernés peuvent disposer de cette attestation pour justifier de toute impossibilité technique rencontrée dans le cadre de la réalisation des démarches administratives nécessitant une connexion internet ou un réseau téléphonique.

La présente attestation est délivrée à l'ensemble des particuliers et professionnels de Glénac qui sont impactés par ces coupures, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à La Gacilly, le 25 juillet 2023.

Le Maire, Jacques ROCHER
Pour le Maire et par délégation,
Jean Yves DRÉAN
Adjoint chargé de l'Urbanisme,
de l'Aménagement du territoire et
de la Transition énergétique

